



Lagraulière, le 22 décembre 2014

**Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Grauliérois**

Monsieur le Maire,

Nous revenons vers vous pour attirer votre attention concernant les déchets industriels déposés çà et là, et notamment dans la forêt de Blanchemort comme le montrent les photos ci-dessous.



En début de parcours, en partant de Foujanet, un énorme pneu de tracteur y a été jeté il y a bien des années. Quelqu'un y a inscrit que la durée de vie d'un pneu est de 150 ans ; en réalité elle est bien plus grande et de toute façon bien supérieure à la nôtre, dépassant même celle de nos petits-enfants.

Par contre, son intérêt archéologique reste très faible.

Il y a également un autre pneu au niveau du pont qui enjambe le Brezou.

Nous touchons là au comportement de chacun, souvent ingérable. Cependant, nous ne pouvons laisser les déchets s'accumuler au nom de la liberté individuelle et transformer notre environnement en déchetterie.

Leur enlèvement est nécessaire mais la charge de travail des services techniques municipaux doit être déjà bien lourde. De plus, il n'est pas question de pénaliser le budget communal.

Une solution pourrait être commune et associative, avec Lagraule-Nature par exemple. Des repérages pourraient être faits lors des diverses sorties et nous pourrions organiser une campagne de ramassage et d'évacuation, une ou deux fois par an.

Dans l'attente de votre retour, nous laissons cette proposition à votre réflexion.

En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Jacques BRUNIE
Président

----- Mail d'origine -----

De: Mairie DE LAGRAULIERE mairie.lagrauliere@wanadoo.fr
À: Jean-Jacques BRUNIE, Jean-Christophe LECHIPRE
Envoyé: Mon, 05 Jan 2015 17:08:59 +0100 (CET)
Objet: Pneu de Blanchemort

Bonjour Jean-Jacques,

Le problème des déchets et dépôts sauvages sur la Commune est un vrai souci. Comme tu le fais remarquer, "l'évolution des mentalités sera longue", mais il faut déjà traiter, si possible, les ordures existantes.

Dans cette attente ton idée d'une solution associative est excellente. Je peux, si tu le souhaites, transmettre ton courrier et tes coordonnées à M. Patrice Dugast, Président de La Graule Nature, je ne fais plus parti du bureau de l'association, mais j'en suis encore adhérent.

Pour aller plus loin dans ta réflexion, nous pourrions envisager qu'après la "campagne de ramassage", les agents communaux laissent au plus près du lieu nettoyé le camion de la Commune et se chargent ensuite de l'évacuation jusqu'à la déchetterie.

Merci pour tes voeux qui seront transmis au Conseil Municipal, reçois les nôtres en retour.

Cordiales salutations,

J Christophe Lechipre,
